

Votre guide : Sylvain Dussans  
Photographe professionnel et naturaliste  
Contact : [sylvain@unoeilsurlanature.com](mailto:sylvain@unoeilsurlanature.com)  
Téléphone : +33 (0) 6 82 94 14 83



LES VOYAGES PHOTO DE PEDIBUS

## Voyage photo entre Lyngen et Senja – NORVEGE

*Photographiez les aurores boréales en Laponie norvégienne*



**Durée** : 8 jours.

**Lieu du séjour** : Norvège – Alpes de Lyngen, îles de Senja et de Kvaløya.

**Nombre de participants** : Minimum 2 – maximum 8.

**Tarif** : 1950€.

**Dates 2022** : Du vendredi 04 mars au vendredi 11 mars.

**Thématiques** : Paysages de mer et de montagnes – aurores boréales.

**Début de prise en charge** : Aéroport de Tromsø – Langnes en fin de journée de J1.

**Fin de prise en charge** : Aéroport de Tromsø – Langnes en matinée de J8.

## Présentation du séjour

Facilement accessibles depuis Tromsø, capitale de l'arctique norvégien, la chaîne des Alpes de Lyngen et l'île de Senja sont parmi les meilleurs endroits au monde pour photographier les aurores boréales. La latitude est juste sous l'ovale auroral et les paysages, à la beauté sauvage, offrent un cadre idéal pour immortaliser les feux célestes dans les meilleures conditions. Côte déchiquetée d'à-pics vertigineux, fjords profonds dominés de majestueux sommets ou forêt de bouleaux enneigés, la variété des paysages est ici à son comble.

## Les apports photo

Ce voyage photo entre Alpes de Lyngen et Senja est principalement orienté sur la photo de paysages. En immersion dans ces grands espaces, entre mer et montagnes, je vous apporterai des conseils photo pour jouer avec le cadrage et la composition de l'image. Nous porterons également notre attention sur l'exposition et la gestion de la lumière, avec l'usage des filtres dégradés gris neutre ou la technique de « blending » via une fusion d'image logicielle. Nous expérimenterons les techniques de photo de nuit pour immortaliser les aurores boréales.

## L'avis de votre guide

*« Les Alpes de Lyngen sont probablement ma région préférée de Norvège. Ici, une vaste chaîne de montagnes plonge de près de 1800m entre deux immenses fjords. Faiblement habitée, cette zone favorise l'observation du ciel nocturne, avec très peu de pollution lumineuse, une aubaine pour profiter des aurores boréales dans d'excellentes conditions. Non loin de là, Senja, seconde île de Norvège, est en passe de devenir aussi populaire que les fameuses Lofoten, avec des paysages uniques. Enfin, de par le choix stratégique de l'hébergement, il est possible de partir en direction de la Finlande si la météo sur la côte norvégienne était défavorable, ce qui permet d'optimiser les chances de photographier les aurores boréales. »*

Sylvain Dussans

## Votre guide

Sylvain est photographe et accompagnateur en montagne. Sa passion de la nature guide ses choix professionnels. Formé à la gestion et la protection des espaces naturels, il a préféré la vie au grand air à l'espace confiné des bureaux d'études. Spécialiste de la Norvège, il y guide des voyages photo depuis 2009.

## Vous aimerez

- Les sites sélectionnés pour leur intérêt photo, en particulier au regard de la pollution lumineuse
- La découverte en profondeur de la région de Tromsø avec un guide passionné
- Le petit groupe de 8 participants, gage de convivialité et d'échange de qualité
- L'hébergement chaleureux, au cœur d'une vallée sauvage
- La saveur d'un bon steak d'élan aux aïelles.



## Votre voyage jour par jour

Jour 1 – Départ depuis votre aéroport d'origine, arrivée en fin de journée à Tromsø via Oslo, puis transfert en minibus jusqu'à notre hébergement dans les Alpes de Lyngen (environ 1h). Une fois installés, nous guetterons l'apparition des aurores boréales pour les plus courageux. Hébergement : maison | Repas : dîner

Jour 2 à 7 – Durant 5 journées, nous aborderons les différents secteurs que sont les Alpes de Lyngen et les îles de Senja et Kvaløya au cours d'excursion en minibus ou de petites randonnées en raquette à neige, afin de réaliser des photos de paysage. Il est parfois également possible de photographier des rennes, des pygargues à queue blanche ou des chouettes épervières. Nos balades diurnes nous permettent aussi de choisir nos «spots» pour les séances de photo nocturnes, sous les aurores boréales. Hébergement : maison | Repas : petit déjeuner, picnic/déjeuner et dîner

Jour 8 – Transfert matinal pour l'aéroport de Tromsø et vol retour pour votre destination d'origine. Repas : petit déjeuner

A noter : Ce programme est donné à titre indicatif. La nature et les aléas divers nous imposeront peut-être de nous adapter (conditions météo, état du terrain, niveau des participants, contraintes opérationnelles). En tant que responsable du groupe, votre guide photographe sera seul juge pour modifier si besoin ce programme, pour raison de sécurité et ou pour le bon déroulement du voyage.



## Conditions du séjour

**Hébergement** : maison dans les Alpes de Lyngen, 4 chambres doubles, salle de bains commune, cuisine et salon cosy avec poêle à bois.

**Transports** : Minibus 9 places.

**Repas** : Petit déjeuner et repas du soir confectionné par nos soins (un coup de main est apprécié). Repas de midi sous forme de pique-nique.

**Condition physique** : Ce séjour nécessite d'avoir une capacité physique vous permettant d'effectuer quelques marches en raquette à neige (3 à 4h/jour) avec un sac à dos photo.

**Climat** : Le littoral de Norvège reçoit de plein fouet les effets du gulf stream et par conséquent, les températures n'y sont pas si extrême qu'on pourrait le croire. Fin mars, la région de Tromsø se situe généralement entre -5 et -10°C. La durée du jour évolue très rapidement, augmentant de plus d'une heure sur la semaine.

**Décalage horaire** : Pas de décalage horaire (GMT +1).

**Formalité** : Carte d'identité ou passeport valable 6 mois après la fin du séjour pour les ressortissants de l'UE, la Norvège ayant signé les accords de Schengen.

**Change** : la devise norvégienne est la couronne (Nok). Le taux de change est d'environ 9 Nok pour 1€. Les cartes de crédit sont très largement acceptées.

## Préparer votre séjour

### Documents

- document d'identité
- documents importants numérisés ou imprimés (billets d'avion)
- contrat d'assurance

### Bagages

- un grand sac de voyage destiné à voyager en soute
- un sac à dos photo compatible avec les normes « bagage cabine »

### **Matériel photo et accessoires**

- un appareil photo reflex ou hybride
- batteries + chargeur
- cartes mémoire
- objectifs (téléobjectifs / grand-angle)
- filtres (polarisant/gris neutre/gris dégradé)
- trépied
- ordinateur portable en option
- thermos
- bâtons de marche et raquettes à neige (prêt possible)
- lampe frontale

### **Vêtements**

- doudoune avec capuche
- polaire
- t-shirts (plutôt manches longues type Carline®)
- collant thermique
- chaussettes chaudes
- ensemble veste + pantalon imper-respirant (type Goretex®)
- chaussures chaudes, adaptées à la neige
- bonnet et gants chauds
- lunettes de soleil
- crème solaire et hydratante

### **Santé et pharmacie personnelle**

Une visite chez son médecin est conseillée pour faire le point sur votre état de santé général au regard de votre voyage. Merci de nous signaler toute condition connue pouvant nécessiter une adaptation du voyage (allergies, traitements...). Vous devez posséder une pharmacie personnelle avec vos médicaments habituels.



## Informations pratiques

**Tarif** : 1950€.

### **Le tarif comprend :**

- Le transport durant l'entièreté du séjour
- Les repas du J1 soir jusqu'au J8 matin
- L'encadrement par un photographe professionnel
- L'hébergement tel que décrit dans le jour le jour

### **Le tarif ne comprend pas :**

- Les billets d'avion
- Les boissons, pourboires et dépenses personnelles
- Les différentes assurances : Annulation ou/et Frais de recherche et secours – assistance rapatriement – interruption de séjour
- Les trajets jusqu'au lieu d'accueil et à partir du lieu de dispersion
- Tout ce qui n'est pas indiqué dans « le tarif comprend »

## Inscription

Votre inscription est à effectuer auprès de notre agence PEDIBUS.

Avant votre inscription merci de prendre contact avec votre guide photographe qui vous communiquera la référence de votre séjour et la procédure pour vous inscrire.

Sylvain Dussans - [sylvain@unoeilsurlanature.com](mailto:sylvain@unoeilsurlanature.com) - +33 (0) 6 82 94 14 83

## Annulation

### *De notre part :*

PEDIBUS se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 21 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

Tout participant ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

### *De votre part :*

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle PEDIBUS a pris connaissance du désistement) :

- A 31 jours et plus du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 € par personne
- Entre 30 et 21 jours du départ : 35 % du montant du séjour
- Entre 20 et 14 jours du départ : 50 % du montant du séjour
- Entre 13 et 2 jours du départ : 75 % du montant du séjour
- La veille ou le jour du départ : 90 % du montant du séjour

Dans le cas de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

- De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €
- De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour
- A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation.

## Assurances

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation (2,5 % du montant du séjour).**
- **Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour (2 % du montant du séjour).**
- **Assurance Multirisques Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension COVID (4,3 % du montant du séjour).**

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n°4637 joint à votre dossier. Il est disponible sur [www.pedibus.org](http://www.pedibus.org) ou sur simple demande.

**Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.**

### *L'Assurance Annulation*

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé.

Les événements garantis sont :

- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour Causes Dénommées :
  - Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
  - La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).

### **Extension COVID : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4,3% :**

- Annulation pour cause de COVID déclarée dans le mois précédent le départ (ou pour toute autre épidémie).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur (excepté une annulation à 31 jours et plus du départ), déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la **date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.**

### *Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger :*

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

### *L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour :*

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger
- l'assistance en cas de décès
- l'avance sur caution pénale à l'étranger
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30000 € par événement.
- ...

**Extension COVID : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4,3% :**

- Frais hôtelier suite à mise en quarantaine (80€ par nuit – maximum 14 nuits).
- Soutien psychologique suite à mise en quarantaine.
- Frais médicaux sur place.
- Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000€).
- Frais hôteliers suite retour impossible (80€ par nuit – maximum 14 nuits).

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une **assistance rapatriement personnelle** devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

*Vérifiez notamment que vous possédez une **garantie frais de recherche et secours** avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie frais de recherche et secours.*



Un Œil sur la Nature - [Les voyages photo de PEDIBUS](#)



Maison du Rosaire - 73670 Saint Pierre d'Entremont

PEDIBUS Sarl au capital de 8000€ - RCS de Chambéry n°507768919

Agence de voyages IM073100009

Siret - 50776891900015 / TVA - FR48507768919

Garantie Groupama - 5 rue du centre – 93199 Noisy le Grand cedex

RCP – MMA - SARL SAGA - BP 54 - 69922 OULLINS Cedex.

[pedibus@pedibus.org](mailto:pedibus@pedibus.org)